



agression verbale et menace

Par **harrar**, le **29/11/2019** à **19:46**

Bonsoir,

je suis fonctionnaire territoriale, j'exerce dans la mairie de mon domicile (J'y habite depuis 29 ans), le maire de ma commune qui est mon employeur m'a agressé et menacé verbalement dans un lieu public en présence de témoins. Les raisons : il me reproche d'avoir signé un tract pour soutenir un mouvement de citoyens qui se lance dans la campagne électorales des municipales de 2020.

sachant que j'étais sa secrétaire de 2008 à 2011 et adhérente au même parti politique que lui.

Je dois porter plainte, s'il est réélu le placard m'attend c'est ce que craignait mon directeur qui est au courant de mon agression.

Je commence à rencontrer des difficultés par rapport à l'exercice de mes missions. J'occupe le poste de médiatrice culturelle donc en contact tout le temps avec le public et le maire croit que je vais profiter de mon travail pour faire une propagande politique contre lui. Chose que je ne ferai jamais, consciente et respectueuse de mon statut de fonctionnaire .

Merci de votre conseil

cordialement

Par **Visiteur**, le **29/11/2019** à **19:59**

Bonjour

Tout fonctionnaire peut intenter le cas échéant, un recours contre une décision de sanction ou tout "maltraitance professionnelle".

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une instance syndicale.